

Chambre de commerce et La Poste réunies

BARSAC La Chambre de commerce propose des services en ligne en collaboration avec La Poste

PIERRE LASCOURRÈGES
p.lascourreges@sudouest.fr

C'est une première en France. La Poste et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux-Gironde ont signé un partenariat pour développer une offre de services aux clients dans les Maisons de services au public (MSAP).

Démonstration hier matin à Barsac où les autorités étaient présentes pour assister, sur place, à une série de démonstration de l'utilisation des équipements informatiques et des tablettes mis à disposition des usagers pour accomplir un certain nombre de démarches administratives en ligne à partir de différentes applications digitales.

L'objectif consiste à favoriser la dématérialisation des services pour répondre très directement à des questions pratiques de créations, transmissions et d'accompagnement en entreprise.

Un service de proximité

«C'est un moyen d'intensifier notre présence sur le territoire au delà de nos quatre antennes implantées dans le département», confirme Patrick Seguin, président de la Chambre de commerce d'industrie et, à ses côtés Philippe Loiseau, vice-président, Sophie Garin, déléguée territoriale et Pascal Beziade, chargé du développement économique.



Démonstration, hier matin, des dernières applications à la Maison des services au public. PHOTO P.L.

À Barsac, c'est Claudie Degude, chargée de clientèle à La Poste qui se charge d'accueillir et diriger les usagers vers les ordinateurs ou bien en tenant un cahier de rendez-vous auprès d'un conseiller de la CCI, à destination des chefs d'entreprises et porteurs de projets.

Présents à la signature de la convention avec la CCI, Charles Lomet, responsable d'exploitation de La Poste, et Agnès Grangé, déléguée régionale du groupe La Poste, ont té-

moigné des engagements pris par leur société au titre du contrat d'entreprise et du contrat de présence postale.

La Chambre de commerce rejoint ainsi Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole ou la Carsat parmi les offres de guichets d'entrées aux services proposés sur place.

Dominique Cavaillois, maire de Barsac, a rappelé combien il devait à son prédécesseur, Philippe Mey-

nard, l'opportunité d'avoir su construire, il ya quelques années, le bureau de poste dans sa configuration actuelle pour permettre son maintien sur la commune et anticiper sur la réalisation de la première Maison de services au public.

On compte actuellement dix maisons de services au public dans le Département. Pour le secteur du Sud-Gironde, elle se trouvent très précisément à Barsac, Grignols et Préchac.